

RÉSUMÉ

1. L'économie des États-Unis a été marquée par une reprise lente mais régulière et un certain rééquilibrage depuis le précédent examen. Les chiffres du commerce des marchandises et des services sont nettement remontés depuis la crise financière de 2009 et atteignent à l'heure actuelle de nouveaux records, supérieurs encore à ceux de 2008. Le commerce des services en particulier a affiché un excédent croissant, et les services représentent environ 70% de la production du pays. Les États-Unis ont engagé des politiques de rééquilibrage sur les plans national et international consistant à moins compter sur la consommation et l'immobilier et à favoriser l'accroissement des exportations et des investissements.

2. Depuis le précédent examen, les États-Unis ont procédé à l'adoption par voie législative de trois accords de libre-échange (ALE) et à la prorogation de deux programmes de préférences expirés (le Système généralisé de préférences et la Loi sur les préférences commerciales en faveur des pays andins (ATPA)). Les ALE avec la Corée et la Colombie sont entrés en vigueur en mars et mai 2012, respectivement, tandis que l'ALE avec le Panama n'était pas encore mis en œuvre au moment de la rédaction du présent rapport. Suivant le Programme de politique commerciale pour 2012, les États-Unis travaillent actuellement à la conclusion d'un accord commercial régional, l'Accord de partenariat transpacifique, et à l'établissement de relations commerciales normales permanentes avec la Russie. Les échanges préférentiels représentent un pourcentage de plus en plus important du commerce des États-Unis; en 2011, 20,1% des importations américaines relevaient de régimes préférentiels, dont 16,4% correspondaient à des préférences réciproques et 3,7% à des préférences unilatérales.

3. L'investissement étranger direct continue de jouer un rôle important dans l'économie américaine en contribuant largement à l'emploi, à la recherche-développement et aux exportations. Les États-Unis sont le principal destinataire des investissements étrangers directs (IED) réalisés dans le monde, 228 milliards de dollars EU y ayant été investis en 2011. S'agissant de leur politique d'investissement, après avoir examiné la question pendant plusieurs années, ils ont achevé l'établissement d'un nouveau modèle d'accord bilatéral d'investissement contenant des dispositions détaillées pour favoriser ou faciliter les flux d'investissements et, en juin 2011, de nouvelles mesures ont été prises pour faciliter et attirer l'IED entrant, y compris la création du premier organisme public centralisé de promotion de l'investissement dans le cadre de l'Initiative SelectUSA.

4. La part du secteur des services financiers dans le PIB des États-Unis était de 8,5% en 2010, dont 47% générés par les activités bancaires, 33% par l'assurance et 16% par le commerce des valeurs mobilières. Ces dix dernières années, les États-Unis ont enregistré des excédents commerciaux dans les services financiers et des déficits commerciaux dans l'assurance. Ils ont les plus gros marchés des valeurs mobilières et de l'assurance au monde. La principale réforme de la réglementation depuis le dernier examen est la Loi Dodd-Frank sur la réforme de Wall Street et la protection du consommateur, qui est entrée en vigueur en juillet 2010. Les principaux objectifs de la loi consistent, entre autres choses, à promouvoir la stabilité financière, à mettre un terme à l'idée que certains établissements sont "trop grands pour faire faillite", à mettre un terme aux plans de sauvetage, à protéger les contribuables, et à protéger les consommateurs contre les pratiques abusives dans la fourniture des services financiers.

5. La propriété intellectuelle (PI) occupe une place centrale dans l'économie nationale et dans le profil commercial international des États-Unis. Les États-Unis sont l'une des juridictions les mieux établies et les plus matures en matière de propriété intellectuelle, mais le contexte juridique, économique et commercial de la PI a continué d'évoluer de façon significative pendant la période

considérée, par le biais notamment d'évolutions législatives majeures, de décisions judiciaires importantes, de textes réglementaires importants, d'un renforcement des moyens de faire respecter les DPI au niveau national, de l'accent mis sur le rôle de la PI et d'une consolidation de la tendance au développement des marchés de la PI.

6. La politique des États-Unis en matière d'importations est restée relativement statique ces dernières années, peu de grandes initiatives ayant été prises dans les domaines législatif et réglementaire. Du côté des exportations, ont été lancées l'Initiative nationale pour les exportations, axée sur l'intensification des activités de promotion du commerce et la mise en œuvre de mesures visant à stimuler la croissance; et l'Initiative sur la réforme du contrôle des exportations, qui a pour but d'harmoniser les politiques en matière de contrôle des exportations. En outre, l'Export-Import Bank a considérablement développé ses activités de financement à l'exportation à l'appui de l'Initiative nationale pour les exportations.

7. Depuis 2010, la croissance annuelle des États-Unis est de 2,2% en moyenne. La reprise a quelque peu ralenti en 2011 et les projections initiales pour 2012 ont été légèrement révisées à la baisse, du fait principalement de l'impact de la crise financière européenne et de ses conséquences pour les marchés des pays tiers. Bien que de manière générale la reprise des États-Unis envoie des signaux positifs, il faudra malgré tout plus de temps pour atteindre les niveaux d'avant la crise, et certains aspects de l'économie accusent toujours des faiblesses, comme le marché du logement et les niveaux de chômage.

8. Les politiques de commerce international et d'investissement jouent un rôle important dans l'économie des États-Unis, l'investissement, les dépenses de consommation et les exportations ayant contribué à la croissance du PIB réel observée ces dernières années. En 2010, le Président a fixé comme objectif le doublement des exportations en cinq ans et à cet égard deux grandes initiatives ont depuis lors été adoptées. Les exportations, en pourcentage du PIB, ont augmenté de 13% depuis la fin de la récession et ont atteint le niveau record de 13,8% du PIB en 2011.

9. Après avoir nettement baissé pendant la crise financière, le commerce de marchandises des États-Unis (importations et exportations) a repris en 2010 et en 2011, et a dépassé les niveaux records de 2008. Les importations et les exportations ont toutes deux progressé, mais les premières ont dépassé les secondes, d'où l'aggravation du déficit commercial. Les importations ont augmenté de 16% pour atteindre 2 236 milliards de dollars EU et les exportations ont aussi augmenté de 16% pour atteindre 1 497 milliards. Le commerce des services, en revanche, a enregistré ces dernières années un solide excédent qui n'a cessé de s'accroître et a eu une incidence importante sur la balance des opérations courantes. Les exportations de services commerciaux des États-Unis ont augmenté de 9,2% en 2011, contre 6,9% pour les importations, ce qui a accentué l'excédent de la balance des services, qui s'est élevé à 186 milliards de dollars EU.

10. Le secteur agricole des États-Unis est l'un des plus grands au monde et la valeur totale de sa production s'élevait à 372 milliards de dollars EU en 2011. Le pays est aussi le plus gros exportateur de produits agricoles, ses exportations se montant à 144,8 milliards de dollars EU, bien que l'agriculture contribue pour moins de 1% au PIB. Comme les États-Unis représentent une part importante de la production, des exportations et des importations mondiales de produits agricoles, ce qui s'y passe, y compris les modifications apportées à la politique agricole, a un fort impact sur les marchés mondiaux. La politique agricole américaine n'a pas beaucoup changé depuis le dernier examen et la Loi de 2008 sur les produits alimentaires, la conservation et l'énergie restera le fondement juridique de la plupart des programmes agricoles jusqu'à son expiration.

11. Pour ce qui est des questions douanières, les États-Unis vont de l'avant en ce qui concerne plusieurs initiatives de facilitation des échanges qui ont été promulguées il y a plusieurs années, mais ont été retardées ou n'ont pas encore été pleinement mises en œuvre comme par exemple le contrôle par scanner des conteneurs de transport maritime et du fret aérien, aussi ne connaît-on pas encore toutes leurs conséquences ni tous leurs effets. Les lois et règlements déjà anciens sur les règles d'origine et les prescriptions de marquage demeurent quasiment inchangés, même si leur complexité et leurs modalités d'application restent inutilement contraignantes, plusieurs règles différentes pouvant s'appliquer selon les secteurs, et le résultat final dépendant de divers facteurs. Les États-Unis prélèvent aussi plusieurs redevances ou impositions sur les importations qui varient selon la source, la valeur et le type du produit importé; il s'agit notamment de la redevance pour les formalités de traitement des marchandises, de la redevance au titre de la Loi de finances rectificative générale (COBRA), de la taxe d'entretien des ports, des redevances dans le domaine agricole et des droits d'accise. Pour ce qui est de l'évaluation en douane, la situation n'a pratiquement pas évolué, aucune loi ni procédure nouvelle n'ayant été adoptée, et il en est de même pour les licences d'importation.

12. Les mesures de protection tarifaire appliquées aux importations sont restées pratiquement inchangées pendant la période à l'examen et demeurent en général relativement faibles. Une grande partie des importations sont admises en franchise de droits à la faveur de taux NPF nuls ou de régimes de préférences. Toutefois, d'importantes crêtes tarifaires subsistent dans certains secteurs comme les chaussures, le cuir, les textiles et vêtements et dans l'agriculture où il y a également un grand nombre de droits non *ad valorem*.

13. Les États-Unis continuent d'employer des mesures correctives dans le cadre de leur politique commerciale, étant donné que le recours aux procédures en matière de droits antidumping et de droits compensateurs s'est poursuivi pendant la période à l'examen. Le nombre d'ouvertures d'enquêtes antidumping est passé de trois à 15 entre 2010 et 2011. On n'a pas observé de tendance particulière dans le nombre total d'enquêtes ouvertes en matière de droits compensateurs ces dernières années, mais comme les enquêtes antidumping, la majorité des enquêtes en matière de droits compensateurs ouvertes ces cinq dernières années ont porté sur des importations provenant de pays asiatiques (92%). Pendant la période à l'examen, les États-Unis ont adopté ou envisagé plusieurs modifications de leur méthode de calcul des marges de dumping dans le cas des économies autres que de marché.

14. Les États-Unis restent actifs dans les domaines de la normalisation et des mesures phytosanitaires, en particulier dans les travaux des comités de l'OMC, la présentation des notifications ou le règlement des différends sur ces sujets. Entre le 1^{er} janvier 2010 et le 30 juin 2012, ils ont présenté 520 notifications au Comité OTC dont 337 étaient des addenda ou des corrigenda, et 537 au Comité SPS. Exception faite de quelques textes, comme la Loi sur la modernisation des règles en matière d'innocuité des produits alimentaires, les processus d'élaboration des règlements techniques et des procédures d'évaluation de la conformité concernant les OTC et les questions SPS n'ont pas changé ces dernières années.